

*Matières du tems.* Juin 1714. 391  
même esprit, qu'un même cœur & une même  
bouche, & nous espérons que Dieu en sera glorifié.

C'est dans ces sentimens que nous avons  
crû devoir vous envoyer un Exemplaire de  
cette Instruction. Nous vous prions, *Mon-*  
*sieur*, suivant l'usage, que nous trouvons  
observé par nos Predecesseurs en de pareilles  
rencontres, de vouloir bien vous en servir  
dans le même esprit, avec lequel nous vous  
l'envoyons; car nous sçavons bien que nous n'a-  
vons point cela d'obligation à vous imposer.  
Nous ne pouvons que vous témoigner le desir ar-  
dent que nous aurions de nous trouver unis  
à vous. Nous sommes, &c. *Signé*, ARMAND  
GASTON, *Cardinal de Rohan, Evêque de*  
*Strasbourg, Président.* Et plus bas, par nos  
Seigneurs de l'Assemblée, L'ABBE' DE BROGLIE,  
*Agent Général du Clergé, Secrétaire de l'As-*  
*semblée.*

V. Voici une autre Lettre, imprimée à  
Châlons sur Marne, chez Edme Seneuze,  
*Imprimeur ordinaire de Monsieur l'Evêque.*  
Elle a pour Titre, *Lettre Pastorale & Man-*  
*dement de Mr. l'Evêque & Comte de Châ-*  
*lons, Pair de France, au sujet de la Consti-*  
*tution de N. S. P. le Pape, au 8. Septemb.*  
1713.

GASTON JEAN-BAPTISTE LOUIS DE *Lettre Pas-*  
GNOAILLES, par la permission Divine *torale ou*  
Evêque Comte de Châlons, Pair de France. *Mandement*  
Au Clergé Seculier & Regulier, & au Peu- *de Mr. l'E-*  
ple de nôtre Diocese, Salut & Benediction *vêque de*  
en Nôtre Seigneur JESUS CHRIST. *Châlons sur*  
L'interêt que vous avez pris. Nos TRE's. *Marne. sur*  
CHERS FRERES, dans tout ce qui regarde la *la Consti-*  
Consti- *tions.*